

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00749 Numéro SIREN : 402 734 420 Nom ou dénomination : SOFIDEN

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 1980

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise : 24 rue Christiaan Huygens 37100 TOURS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 0 2 7 3 4 4 2 0 0 0 0 1 9		Néant ☐ *	

		Exercice N clos le, 13 10 8 2 0 1 8		N-1 13 10 8 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	2 906 683	CV	2 906 683	2 906 683
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)	BJ	2 906 683	BK	2 906 683	2 906 683
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
Créances	BX	508 591	BY	508 591	418 179
Autres créances (3)	BZ	365 763	CA	365 763	326 436
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	615 022	CE	615 022	572 923
Disponibilités	CF	979 138	CG	979 138	849 892
Charges constatées d'avance (3)*	CH	116	CI	116	101
TOTAL (III)	CJ	2 468 631	CK	2 468 631	2 167 531
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 375 314	1A	5 375 314

Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...800...000.....)	DA	1 800 000	1 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	180 000	180 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	1 928 805	1 711 855
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	238 301	216 949
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 147 106	3 908 805
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	119 235	138 910
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	465 314	452 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 497	34 482
	Dettes fiscales et sociales	DY	613 161	539 448
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 228 208	1 165 409
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 375 314	5 074 214
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 129 045	1 046 174
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA SOTIDEN

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	1 624 170	FH		FI	1 624 170	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 624 170	FK		FL	1 624 170	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 048	
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 627 218	1 551 531
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	44 880	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 682	
	Salaires et traitements*					FY	928 334	
	Charges sociales (10)					FZ	446 015	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	18 005	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 451 916	1 410 787
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	175 302	140 745	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	180 256	169 333
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	338	1 266
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 237	3 569
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	194 830	174 167
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 780	4 298
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 780	4 298
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	191 050	169 869	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	366 352	310 613	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRIATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SA SOFIDEN

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		30 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		30 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		30 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		30 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	16 268		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	111 783	93 664	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 822 048	1 755 698	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 583 747	1 538 749	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	238 301	216 949	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	3 523	3 982	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	3 048	3 048	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 375 313.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 624 170.45 Euros et dégageant un bénéfice de 238 301.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 906 683		
TOTAL	2 906 683		
TOTAL GENERAL	2 906 683		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 906 683	2 906 683
TOTAL			2 906 683	2 906 683
TOTAL GENERAL			2 906 683	2 906 683

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	508 591	508 591	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 530	5 530	
Groupe et associés	360 233	360 233	
Charges constatées d'avance	116	116	
TOTAL	874 471	874 471	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	119 235	20 073	84 424	14 738
Fournisseurs et comptes rattachés	30 497	30 497		
Personnel et comptes rattachés	255 307	255 307		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 477	201 477		
Impôts sur les bénéfices	38 034	38 034		
Taxe sur la valeur ajoutée	108 746	108 746		
Autres impôts taxes et assimilés	9 597	9 597		
Groupe et associés	465 314	465 314		
TOTAL	1 228 208	1 129 045	84 424	14 738
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 675			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 500			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	44.1404	40 779			40 779

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	508 537
Disponibilités	2 060
Total	510 597

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 241
Dettes fiscales et sociales	445 684
Total	467 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	116
Total	116

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	2 901 683		
Créances clients et comptes rattachés	508 537		
Autres créances	360 233		
Emprunts et dettes financières diverses	463 814		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		180 256

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		518 288
Caution sci Moden emprunt 850.000 euros		
Restant du au 31 Aout 2018	518 288	
Total (1)		518 288
(1) Dont concernant les filiales		518 288

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les IFC (indemnités de fin de carrière) Le passif social au 31 décembre 2018, calculé par la compagnie d'assurance a été évalué à 112.339 euros.

Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 août 2018 à 245.787 euros. La compagnie doit rembourser la différence.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCI MODEN - SCI GT - S.A.S. NEMERY & CALMEJANE - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI SOTA - SCI S.C.I KANA	10 000	22 469	99.99	9 999	9 999	121 267	518 288	85 168	22 469	22 467
	913 520	109 042	74.98	932 601	9 320 601			171 488	109 042	81 754
	1 200 000	7 033 510	66.05	1 614 934	1 914 934	2 516		11 021 413	560 916	
	3 940	459 847	49.49	200 800	200 800	203 418		137 279	61 843	30 608
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	1 524	85 518	49.00	143 349	143 349	33 032		90 446	85 518	41 904

Le 26/11/2018
DENIS Guy Président du conseil de surveillance



EXAGROUPE

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €

Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 402 734 420

Exercice clos le 31/08/2018

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

■ 32, rue Pierre Brossolette B.P. 41107

76063 Le Havre cedex

Tél. 02 32 74 91 70

Fax 02 35 22 64 72

www.exagroupe.com



EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes

(Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros

RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033

APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705

IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €
Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 402 734 420

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Août 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIDEN relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Risque identifié

Au 31 aout 2018, la valeur de l'actif immobilisé s'élève à 2 907 K€ au regard d'un total bilan de 5 074 K€. Cet actif immobilisé est essentiellement composé de titres de participation.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés est un point clef de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes.

Notre réponse

Dans ce cadre, nous avons principalement orienté nos travaux sur les sociétés SAS NEMERY & CALMEJANE, SCI GT, SCI SOTA et SCI KANA qui représentent plus de 99% de la valeur nette des titres inscrite à l'actif du bilan.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des éléments chiffrés retenus pour la détermination de la valeur des titres notamment :

- Les valeurs de rendement de l'immobilier ainsi que les situations nettes hors bien immobilier dans le cas des SCI GT, SOTA et KAN ;
- Les excédents bruts d'exploitation et la quote-part de situation nette utilisés pour la filiale NEMERY & CALMEJANE.

Enfin, nous avons également vérifié le caractère approprié des informations relatives aux filiales et participations fournies dans l'annexe des comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

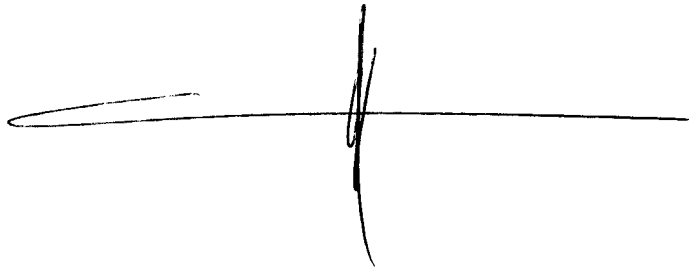
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
-

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE HAVRE, le 11 février 2019
Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par

Monsieur Salim KHELFI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small loop at the top of the vertical line.



EXAGROUPE

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €
Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 402 734 420

**Attestation du commissaire aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de
commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 Aout 2018**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Aout 2018

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de SA SOFIDEN et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 Aout 2018, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 Aout 2018. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

32, rue Pierre Brossolette B.P. 41107
76063 Le Havre cedex

Tél. 02 32 74 91 70

Fax 02 35 22 64 72

www.exagroupe.com

EXA AUDIT

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes
(Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros
RCS Le Havre 451 398 705 - Siret 451 398 705 00033
APE 6920 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 79 451 398 705
IBAN FR 76 1830 6000 6511 8299 7940 017 - SWIFT AGRIFRPP 883

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2018.

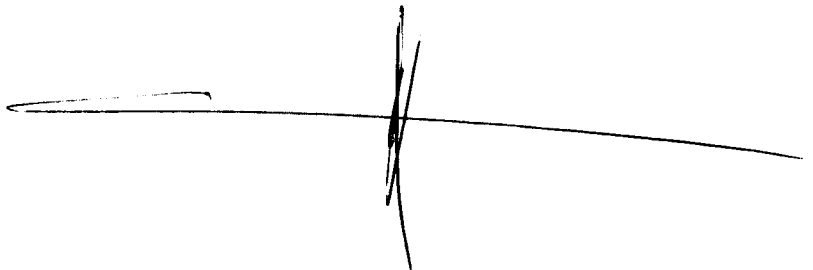
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 765 125 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2018.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à LE HAVRE, le 11 février 2019
Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par

Monsieur Salim KHELFI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical stroke intersecting it near the right end, and a small loop at the top of the vertical stroke.



EXAGROUPE

SOFIDEN

SA au capital de 1 800 000 €
Siège social : 24 Rue Christian Huygens
37100 TOURS

RCS : TOURS 402 734 420

**Attestation du Commissaire aux Comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L.225-115-5° du code de
commerce relatif au montant global des versements effectués en
application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts
pour l'exercice clos le 31 août 2018**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2018

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 5° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 août 2018, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Directoire, Monsieur Frantz DENIS. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 août 2018. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur

les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts.

Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

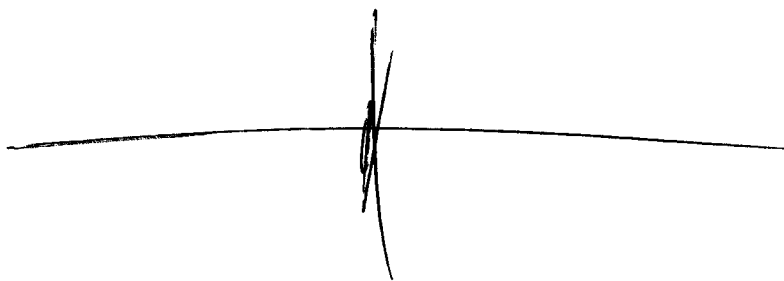
Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 5 800 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'article 238 bis du code général des impôts au sens de l'article L.225-115 5° du code de commerce.

Fait à LE HAVRE, le 11 février 2019
Le Commissaire aux comptes
EXA AUDIT, représenté par

Monsieur Salim KHELFI

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke intersecting it, and a small loop at the top of the vertical stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	2 906 682.74		2 906 682.74	2 906 682.74		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	508 591.38		508 591.38	418 179.43	90 411.95	21.62
Autres créances	365 763.19		365 763.19	326 435.87	39 327.32	12.05
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	615 022.49		615 022.49	572 922.82	42 099.67	7.35
Disponibilités	979 137.70		979 137.70	849 891.65	129 246.05	15.21
Charges constatées d'avance (3)	116.00		116.00	101.00	15.00	14.85
Total III	2 468 630.76		2 468 630.76	2 167 530.77	301 099.99	13.89
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 375 313.50		5 375 313.50	5 074 213.51	301 099.99	5.93

VISA POUR IDENTIFICATION

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Capital (Dont versé : 1 800 000)		1 800 000.00	1 800 000.00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserve légale		180 000.00	180 000.00		
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		1 928 804.58	1 711 855.21	216 949.37	12.67
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		238 301.15	216 949.37	21 351.78	9.84
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I		4 142 105.13	3 918 804.58	223 300.55	5.70
Produit des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Total II					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Total III					
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit		119 235.06	138 910.48	19 675.42	14.16
Concours bancaires courants					
Emprunts et dettes financières diverses		465 313.92	452 568.12	12 745.80	2.82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 497.31	34 481.98	3 984.67	11.56
Dettes fiscales et sociales		613 161.48	539 448.35	73 713.13	13.66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance (1)					
Total IV		1 228 207.77	1 165 408.93	62 798.84	5.39
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 375 313.50	5 074 213.51	301 099.99	5.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 129 043

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12			Exercice N-1 31/08/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 624 170.45		1 624 170.45	1 548 482.86		75 687.59	4.89
Chiffre d'affaires NET	1 624 170.45		1 624 170.45	1 548 482.86		75 687.59	4.89
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 048.00	3 048.00			
Autres produits				0.22		0.22	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			1 627 218.45	1 551 530.86		75 687.59	4.89
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			44 880.35	99 221.90		54 341.55	54.77
Impôts, taxes et versements assimilés			14 681.75	13 603.00		1 078.75	7.93
Salaires et traitements			928 334.25	863 782.25		64 552.00	7.47
Charges sociales			446 015.19	416 178.93		29 836.26	7.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 004.71	18 000.44		4.27	0.02
Total des Charges d'exploitation (II)			1 411 916.25	1 410 786.52		11 29.73	2.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			215 302.20	140 744.36		74 557.84	24.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

VISA POUR IDENTIFICATION

000003

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Cabinet BAZIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2018	12	31/08/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	180 255.56		169 332.55		10 923.01	6.45
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	337.85		1 265.88		928.03	73.31
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 236.60		3 568.80		10 667.80	298.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	194 830.01	12	174 167.23	12	20 662.78	11.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	3 780.06		4 298.42		518.36	12.06
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	3 780.06	12	4 298.42	12	518.36	12.06
1. Résultat financier (V-VI)	191 049.95	12	169 868.81	12	21 181.14	12.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV-V+V-D)	395 139.15	12	310 613.87	12	84 525.28	17.94
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			30 000.00		30 000.00	100.00
Total VII	30 000.00	12	30 000.00	12	30 000.00	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			30 000.00		30 000.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	30 000.00	12	30 000.00	12	30 000.00	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	0.00	12	0.00	12	0.00	0.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	16 268.00				16 268.00	
Impôts sur les bénéfices (X)	111 783.00		93 664.00		18 119.00	19.34
Total des produits (I+III+V+VII)	1 822 048.46	12	1 755 698.31	12	66 350.15	3.78
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 583 747.31	12	1 538 748.94	12	44 998.37	2.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	238 301.15	12	216 949.37	12	21 351.78	9.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

En Euros

3 522 000 2 982 000

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet BAZIN

VISA POUR IDENTIFICATION 0000004

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 375 313.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 624 170.45 Euros et dégageant un bénéfice de 238 301.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe doit comporter toutes les informations d'importance significative sur la situation patrimoniale et financière et sur le résultat de l'entreprise.

Le seuil de signification pour juger de l'importance significative est avant tout le fruit d'une appréciation subjective et ne saurait être ramenée à une dimension exclusivement quantitative.

- Aucun élément significatif n'est à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

000005
VISA POUR IDENTIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 906 683		
TOTAL	2 906 683		
TOTAL GENERAL	2 906 683		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 906 683	2 906 683
TOTAL			2 906 683	2 906 683
TOTAL GENERAL			2 906 683	2 906 683

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	508 591	508 591	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 530	5 530	
Groupe et associés	360 233	360 233	
Charges constatées d'avance	116	116	
TOTAL	874 471	874 471	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	119 235	20 073	84 424	14 738
Fournisseurs et comptes rattachés	30 497	30 497		
Personnel et comptes rattachés	255 307	255 307		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201 477	201 477		
Impôts sur les bénéfices	38 034	38 034		
Taxe sur la valeur ajoutée	108 746	108 746		
Autres impôts taxes et assimilés	9 597	9 597		
Groupe et associés	465 314	465 314		
TOTAL	1 228 208	1 129 045	84 424	14 738
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 675			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 500			

VISA POUR IDENTIFICATION 0000006

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	44.1404	40 779			40 779

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	508 537
Disponibilités	2 060
Total	510 597

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	1 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 241
Dettes fiscales et sociales	445 684
Total	467 426

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	116
Total	116

VISA POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	2 901 683		
Créances clients et comptes rattachés	508 537		
Autres créances	360 233		
Emprunts et dettes financières diverses	463 814		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		180 256

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		518 288
Caution sci Moden emprunt 850.000 euros		
Restant du au 31 Aout 2018	518 288	
Total (1)		518 288
(1) Dont concernant les filiales		518 288

Engagements reçus

VISA POUR IDENTIFICATION 000008
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les IFC (indemnités de fin de carrière)Le passif social au 31 decembre 2018,calculé par la compagnie d'assurance a été évalué à 112.339 euros.

Le fonds constitué pour y faire face s'élève au 31 aout 2018 à 245.787 euros.La compagnie doit rembourser la difference.

VISA POUR IDENTIFICATION 000009
COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

Le 26/11/2018
DENIS Guy Président du conseil de surveillance

VISA POUR IDENTIFICATION
COMMISSAIRE AUX COMPTES 0000010

SOFIDEN
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.800.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
24 Rue Christiaan Huygens
402 734 420 RCS TOURS
SIRET 402 734 420 00019

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 FEVRIER 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, clos le 31 août 2018 qui s'élève à 238.301,15 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de	163.116,00 Euros
- le solde, soit	75.185,15 Euros
au poste « autres réserves »	
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE ECOULE.....	238.301,15 Euros
	=====

Il en résulte un dividende de 4 Euros par action payable dans les délais légaux.

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

RESOLUTION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, clos le 31 août 2018 qui s'élève à 238.301,15 Euros de la façon suivante :

- à la distribution de dividendes à concurrence de	163.116,00 Euros
- le solde, soit	75.185,15 Euros
au poste « autres réserves »	
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE ECOULE.....	238.301,15 Euros
	=====

Il en résulte un dividende de 4 Euros par action payable dans les délais légaux.

Conformément à la loi, le dividende alloué aux associés personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui s'élève à 30 % se décomposant comme suit :

- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux,
- 12,8 % au titre du prélèvement forfaitaire pour l'impôt sur le revenu.

Copie conforme



SOFIDEN
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 1.800.000 Euros
Siège social : TOURS (37100)
24 Rue Christiaan Huygens
402 734 420 RCS TOURS
SIRET 402 734 420 00019

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE COMPORTANT LE RAPPORT SUR LE
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 FEVRIER 2019**

RAPPORT SUR LA GESTION

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 6 du Code de Commerce.

Nous avons été tenus informés régulièrement par votre directoire de l'évolution de la situation de notre entreprise au cours de l'exercice dans le cadre des dispositions légales.

Votre directoire nous a, par ailleurs, transmis préalablement son rapport de gestion et les comptes annuels dans les délais légaux. Aucune observation n'est à formuler.

Nous n'avons aucune observation à formuler tant sur le rapport du directoire que sur les comptes qui nous ont été fournis.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- La liste des mandats et fonctions exercées dans toute société durant l'exercice écoulé par les mandataires sociaux est annexée.
- Délégations de compétence et de pouvoirs en matière d'augmentation de capital : néant.
- Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale : néant.
- Succursales existantes : néant.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

COPIE CONFORME

